

(Sleeve)

Herbicide Nufarm Fluroxypyr 180

GROUPE	4	HERBICIDE
---------------	----------	------------------

EN VENTE POUR UTILISATION SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron et certaines mauvaises herbes à feuilles larges résistantes à l'ALS comme le kochia à balais dans les cultures de blé de printemps, de blé dur, et d'orge de printemps. L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 réprime également l'ortie royale, la stellaire moyenne et la renouée liseron.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : fluroxypyr 180 g/L
(présent en tant qu'ester de 1-méthylheptyle)
Concentré Émulsifiable

N° D'HOMOLOGATION 30028 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER  **POISON**

AVERTISSEMENT - IRRITE LES YEUX
ATTENTION - IRRITE LA PEAU

CONTENU NET : 4,8 L - Vrac

Nufarm Agriculture Inc.
5101, 333 - 96th Ave NE
Calgary, Alberta T3K 0S3
1-800-868-5444

Numéro D'urgence 24 Heures Par Jour 1-800-424-9300

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT - IRRITE LES YEUX

ATTENTION - IRRITE LA PEAU

DANGER - PROVOQUE DES LÉSIONS IMPORTANTES MAIS TEMPORAIRES AUX YEUX

NOCIF EN CAS D'INGESTION, D'INHALATION OU D'ABSORPTION PAR LA PEAU

PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

NE PAS permettre tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

En tout temps : Porter une combinaison propre couvrant tout le corps.

Au cours du mélange et du chargement, de l'entretien et des réparations : Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial et des gants de protection contre les produits chimiques. Rincer les gants avant de les enlever.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

À tous les jours, porter des vêtements frais lavés et un équipement de protection propre. Une fois la pulvérisation effectuée ou à la fin de la journée, prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre. Si l'herbicide a pénétré les vêtements, les enlever immédiatement ; se laver à fond ensuite et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou très contaminés par ce produit concentré. Ne pas mettre le produit en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES

COMBUSTIBLE. Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Les vomissements peuvent entraîner une pneumonie par aspiration.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.

Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, ProSAR, 1-877-325-1840.

Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Éviter la dérive ou le ruissellement vers les habitats fauniques importants tels les étangs, les marécages, les cours d'eau, les terres boisées et les plantations brise-vent. Laisser une zone tampon de 15 m entre l'endroit à traiter et les environnements aquatiques ou terrestres nommés ci-dessus. Ne pas contaminer l'eau en y déversant les eaux de rinçage de l'équipement. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation ni les réserves d'eau domestique.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est de toxique à très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les milieux aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces milieux en y appliquant le produit directement, en éliminant les déchets ou en lavant l'équipement.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ne pas contaminer les aliments pour animaux, les denrées alimentaires ni les réserves d'eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

(Booklet)

Herbicide Nufarm Fluroxypyr 180

GROUPE	4	HERBICIDE
--------	---	-----------

EN VENTE POUR UTILISATION SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron et certaines mauvaises herbes à feuilles larges résistantes à l'ALS comme le kochia à balais dans les cultures de blé de printemps, de blé dur, et d'orge de printemps. L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 réprime également l'ortie royale, la stellaire moyenne et la renouée liseron.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : fluroxypyr 180 g/L
(présent en tant qu'ester de 1-méthylheptyle)
Concentré Émulsifiable

N° D'HOMOLOGATION 30028 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER  **POISON**

AVERTISSEMENT - IRRITE LES YEUX
ATTENTION - IRRITE LA PEAU

Nufarm Agriculture Inc.
5101, 333 - 96th Ave NE
Calgary, Alberta T3K 0S3
1-800-868-5444

Numéro D'urgence 24 Heures Par Jour 1-800-424-9300

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT - IRRITE LES YEUX

ATTENTION - IRRITE LA PEAU

DANGER - PROVOQUE DES LÉSIONS IMPORTANTES MAIS TEMPORAIRES AUX YEUX

NOCIF EN CAS D'INGESTION, D'INHALATION OU D'ABSORPTION PAR LA PEAU

PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

NE PAS permettre tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

En tout temps : Porter une combinaison propre couvrant tout le corps.

Au cours du mélange et du chargement, de l'entretien et des réparations : Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial et des gants de protection contre les produits chimiques. Rincer les gants avant de les enlever.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

À tous les jours, porter des vêtements frais lavés et un équipement de protection propre. Une fois la pulvérisation effectuée ou à la fin de la journée, prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre. Si l'herbicide a pénétré les vêtements, les enlever immédiatement ; se laver à fond ensuite et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou très contaminés par ce produit concentré. Ne pas mettre le produit en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES

COMBUSTIBLE. Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Les vomissements peuvent entraîner une pneumonie par aspiration.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.

Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, ProSAR, 1-877-325-1840.

Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Éviter la dérive ou le ruissellement vers les habitats fauniques importants tels les étangs, les marécages, les cours d'eau, les terres boisées et les plantations brise-vent. Laisser une zone tampon de 15 m entre l'endroit à traiter et les environnements aquatiques ou terrestres nommés ci-dessus. Ne pas contaminer l'eau en y déversant les eaux de rinçage de l'équipement. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation ni les réserves d'eau domestique.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est de toxique à très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les milieux aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces milieux en y appliquant le produit directement, en éliminant les déchets ou en lavant l'équipement.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ne pas contaminer les aliments pour animaux, les denrées alimentaires ni les réserves d'eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples :

En vue son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

INFORMATION GÉNÉRALE

L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles dans les cultures de blé de printemps, de blé dur et d'orge de printemps, sans contre-ensemencement de légumineuses. L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 offre un mode d'action novateur pour la suppression de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles difficiles à éliminer comme la kochia à balais (y compris les biotypes résistant à l'ALS) et le gaillet gratteron. L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 réprime également l'ortie royale, la renouée liseron et la stellaire moyenne.

MODE D'ACTION

L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 est un herbicide systémique de type auxine et se déplace à l'intérieur de la plante pour supprimer ses tissus hors terre et sous terre. Le produit dérègle les schèmes de croissance normaux de la plante. Les symptômes chez les mauvaises herbes comprennent l'épinastie (torsion de la tige) et gonflement des noeuds.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Plantes sensibles

Ne pas appliquer L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 directement sur, ou le laisser entrer en contact direct avec des cultures sensibles ou des plantes utiles, y compris la luzerne, les haricots comestibles, le canola, les fleurs et plantes ornementales, les lentilles, la laitue, les pois, les pommes de terre, les radis, le soya, les betteraves sucrées, les tournesols, les tomates ou le tabac.

Sites non ciblés

Ne pas appliquer si des cultures sensibles ou d'autres plantes qui sont utiles à proximité risquent d'être touchées ou exposées au brouillard de pulvérisation. Voir la section « Risques pour l'environnement » de cette étiquette.

Rotation de culture

Les champs ayant été traités à L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 peuvent être ensemencés l'année suivante en orge, en canola, en lin, en fourrage, en lentilles, en moutarde, en avoine, en pois, en seigle ou en blé ou aménagés en jachère d'été.

Mélanges en réservoir

Ne pas appliquer ce produit avec tout additif, pesticide ou fertilisant autres que ceux qui sont précisément recommandés sur cette étiquette. Lorsqu'un mélange en réservoir est utilisé, lire les étiquettes des constituants du mélange et adopter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) de ces constituants.

Précautions touchant l'équipement de pulvérisation

Ne pas appliquer à travers tout type de système d'irrigation.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

Pour éviter la dérive :

- Utiliser des buses à volume élevée et des gouttelettes plus grosses.
- Utiliser des pressions faibles (de 200 à 275 kPa).
- Utiliser 100 L/ha de solution pulvérisable.
- Effectuer la pulvérisation lorsque la vitesse du vent est de 15 km/h ou moins.
- N'effectuer de traitement localisé qu'avec une rampe calibrée pour éviter une sur-application.

Pour minimiser le ruissellement des zones traitées :

Pour minimiser le ruissellement des zones traitées aux habitats aquatiques, prendre en considération les caractéristiques et conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques et conditions pouvant mener à un ruissellement comprennent, entre autres, les suivantes : forte pluie, pente modérée à abrupte, sol dénudé, sol à faible drainage (c.-à-d. des sols compactés, à texture fine, ou à faible teneur en matière organique comme l'argile). Ne pas appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues. On peut minimiser la contamination par ruissellement des zones aquatiques en installant une bande végétale (zone tampon) entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

Nettoyage de l'équipement

Ne pas utiliser l'équipement ayant servi à l'application de L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 pour appliquer d'autres pesticides sur des cultures sensibles sans l'avoir lavé à fond. Consulter votre marchand de L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 pour obtenir les procédures détaillées de nettoyage de l'équipement.

MODE D'EMPLOI

LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT L'APPLICATION. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES. NE PAS APPLIQUER SUR DES CULTURES AVEC CONTRE-ENSEMENCEMENT DE LÉGUMINEUSES.

Cultures homologuées

blé de printemps
blé dur
orge de printemps

L'HERBICIDE NUFARM FLUROXYPYR 180 UTILISÉ SEUL

Appliquer L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 pour la suppression en post-levée du gaillet gratteron et de la kochia à balais, y compris le kochia à balais résistant à l'ALS et autres mauvaises herbes à feuilles larges infestant le blé de printemps, de blé dur et l'orge de printemps. Voir le tableau pour savoir quelles sont les mauvaises herbes supprimées/réprimées et les taux d'application.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 utilisé seul

Mauvaises herbes supprimées	Taux de L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 (L/ha)
gaillet gratteron (1-4 verticilles)	0,4
kochia à balais ♦ (2-8 feuilles)	0,6
mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles)	0,8
lin spontané (1-12 cm)	0,6
Mauvaises herbes réprimées	Taux de L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 (L/ha)
stellaire moyenne ♦ (jusqu'à 8 cm)	0,8
ortie royale (2-6 feuilles)	0,8
érodium cicutaire (1-8 feuilles)	0,6
renouée liseron (1-4 feuilles)	0,8

*Y compris les biotypes résistant aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

NOTE : L'action de L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 est influencée par la température. Une action optimale exige une croissance active de la culture et des mauvaises herbes. La plage de température pour une action optimale est de 12 °C à 24 °C. Si les températures sont au-dessous de 8 °C ou au-

dessus de 27 °C, l'action sera réduite. Un gel avant l'application (3 jours) ou juste après (3 jours) peut nuire à la suppression des mauvaises herbes et à la tolérance de la culture. La suppression des mauvaises herbes peut aussi être affectée par des conditions de stress, p. ex., sécheresse, chaleur ou froid, ou si les mauvaises herbes ont commencé à fleurir, ou si l'infestation est grave.

MODE D'APPLICATION

Périodes d'application

Appliquer sur le blé et l'orge en croissance active à partir du stade de 2 feuilles jusqu'à, et incluant, l'élongation de la tige. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Seules les mauvaises herbes levées au moment du traitement seront supprimées. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de ou après l'application peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes et augmenter les risques de dommages à la culture à tous les stades de croissance. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 résiste à la pluie 1 heure après l'application. Si la culture est basse et que les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

Intervalle pré-récolte/pacage (L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 utilisé seul)

- Le bétail peut paître dans les cultures traitées 3 jours après l'application.
- Délai avant récolte : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE NUFARM FLUROXYPYR 180 + HERBICIDE ACHIEVE LIQUIDE

Pour supprimer la folle avoine et la sétaire verte dans les cultures de blé de printemps et d'orge de printemps, appliquer le Achieve Liquide à raison de 0,5 L/ha avec Nufarm l'herbicide Fluroxypyr 180. Se référer au tableau ci-dessus pour connaître les taux et les mauvaises herbes supprimées ou réprimées par L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180. Lire les deux étiquettes de produit pour plus d'information sur les mesures de précaution et obtenir des directives d'utilisation additionnelles. Pour supprimer des mauvaises herbes à feuilles larges additionnelles, mélanger en réservoir avec soit du 2,4-D Ester, soit du MCPA Ester, jusqu'à un maximum de 560 g e.a./ha (équivalent à 1,0 L/ha de 2,4-D LV600 ou 1,12 L/ha de MCPA LV500 ou 0,93 L/ha de MCPA Ester 600) ou entre 1,5 et 2,0 L/ha d'herbicide Curtail M. Se référer à l'étiquette du 2,4-D Ester ou du MCPA Ester pour des renseignements sur les taux inférieurs à 560 g éa/ha et les mauvaises herbes supprimées.

Instructions pour le mélange

1. Commencer à remplir le réservoir de pulvérisation avec de l'eau propre puis démarrer l'agitateur.
Poursuivre l'agitation pendant toute la procédure de mélange et de pulvérisation.
2. Lorsque le réservoir est rempli aux trois-quarts d'eau, ajouter le Achieve Liquide. Si l'on utilise plus d'un contenant d'Achieve Liquide, ajouter tous les contenants d'Achieve Liquide avant d'ajouter.
3. Ajouter L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 ensuite. Si l'on utilise plus d'un contenant de Nufarm l'herbicide Fluroxypyr 180, ajouter tous les contenants de L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 avant d'ajouter d'autres produits.
4. Si l'on doit ajouter également du 2,4-D Ester, du MCPA Ester ou du Curtail M, ajouter les ensuite. Si l'on utilise plus d'un contenant de 2,4-D Ester, de MCPA Ester ou de Curtail M, ajouter tous les contenants de 2,4-D Ester, de MCPA Ester ou de Curtail M avant d'ajouter le Turbocharge.
5. Finalement, ajouter la quantité requise de Turbocharge puis continuer à remplir le réservoir d'eau au niveau voulu.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE NUFARM FLUROXYPYR 180 + HERBICIDE CURTAIL™ M

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau) dans les cultures de blé de printemps, de blé dur et d'orge de printemps, appliquer L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 à raison de 0,8 L/ha mélangé en réservoir avec 2,0 L/ha de l'herbicide Curtail M. Se référer à l'étiquette de

l'herbicide Curtail M pour des précautions et des directives d'utilisation supplémentaires, particulièrement sur les restrictions portant sur la rotation de culture.

Instructions pour le mélange

Verser la quantité exacte de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 dans le réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la quantité exacte de l'herbicide Curtail M et continuer à agiter.

Périodes d'application

Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et à partir du moment où le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps sont au stade 3 feuilles jusqu'à la levée de la feuille paniculaire. Ne pas appliquer après la levée de la feuille paniculaire.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par le mélange en réservoir des herbicides Nufarm Fluroxypyr 180 et Curtail M

Mauvaises herbes supprimées :

Chardon des champs ⁼	chénopode blanc	laiteron potager
canola spontané	amarante à racine rouge	laiteron des champs ⁼
gaillet gratteron (1-4 verticilles)	mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles)	tabouret des champs
séneçon vulgaire	ansérine de Russie	érodium cicutaire (1-8 feuilles)
pissenlit ⁼	matricaire inodore	tournesol (spontané)
sagesse-des-chirurgiens ⁼	bourse-à-pasteur	sarrasin de Tartarie
ortie royale (stade 2-6 feuilles) ⁼⁼⁼⁼	renouée	lin spontané (1-12 cm)
kochia à balais ⁼⁼⁼⁼		renouée liseron (1-4 feuilles)
		moutarde des champs

Mauvaises herbes réprimées :

stellaire moyenne⁼

⁼ Supprime tout le long de la saison, avec repousse à l'automne (arrêt de croissance des parties aériennes)

⁼ Rosettes de printemps seulement.

⁼⁼⁼⁼ Y compris les biotypes résistant aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

⁼⁼⁼⁼ Répression

Les matières actives de ce mélange en réservoir ne supprimeront que la stellaire moyenne à la levée AU MOMENT DE l'application. La stellaire moyenne en émergence après l'application ne sera pas supprimée. Pour réduire le plus possible de stellaire moyenne à la fin de la saison, retarder le plus possible l'application afin d'avoir un maximum de stellaire moyenne en levée. La réduction de population de stellaire moyenne sera également améliorée avec des cultures plus agressives et qui laissent moins passer la lumière.

Intervalles pré-récolte/pacage (herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 + herbicide Curtail M)

- Délai pour la coupe ou le pacage des champs traités : 7 jours après l'application.
- Délai avant récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

Au cours du mélange avec l'herbicide Curtail M, porter des lunettes de sécurité ou un écran facial, une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques, et un tablier et des bottes au cours du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations.

L'herbicide Curtail M contient un ingrédient rapidement absorbé par la peau et les voies respiratoires.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - NUFARM L'HERBICIDE FLYROXYPYR 180 + HERBICIDE CURTAIL M POUR LA SUPPRESSION ANNUELLE

Des mélanges avec les herbicides Nufarm Fluroxypyr 180 et Curtail M avec d'autres herbicides assurent la suppression de mauvaises herbes additionnelles. Voir le tableau pour les mélanges en réservoir avec les herbicides Nufarm Fluroxypyr 180 et Curtail M. Suivre toutes les mises en garde, les intervalles minimums avant récolte et les directives d'utilisation sur les étiquettes de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 et des produits d'association utilisés.

Mélanges en réservoir avec l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 (0,8 L/ha) + l'herbicide Curtail M (2,0 L/ha)

Produits d'association	Cultures homologuées	Taux de l'herbicide	Taux de l'adjuvant	Autres mauvaises herbes
Achieve ¹ Liquide [♦]	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,5 L/ha	Turbocharge 0,5 L/100 L de volume de pulvérisation (0,5 % v/v)	sétaire verte folle avoine
L'herbicide mélange en réservoir Horizon ²	blé de printemps, blé dur	0,23 L/ha	Score 0,8 L/ha (0,8 % v/v)	sétaire verte folle avoine
Assert ³ 300 SC	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,3 L/ha 1,6 L/ha	Se référer à l'étiquette du Assert 300 SC	folle avoine (1-3 feuilles) folle avoine (4 feuilles)
Puma ⁴ 120 Super	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	385 mL/ha 770 mL/ha	Aucun requis	sétaire verte seulement sétaire verte, folle avoine et pied-de-coq

[♦]On peut utiliser l'herbicide Curtail M à un taux de 1,5 à 2,0 L/ha avec cette combinaison de mélange en réservoir.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE NUFARM FLUROXYPYR 180 + HERBICIDE 2,4-D ESTER LV600

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau), appliquer l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 à raison L/ha mélangé en réservoir avec l'herbicide 2,4-D LV 600. Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et lorsque le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps sont au stade 4 feuilles jusqu'à la levée de la feuille paniculaire. Une application avant le stade 4 feuilles du blé et de l'orge peut entraîner une torsion grave des feuilles et de la tige, ainsi que des difformités pouvant réduire jusqu'à 10 % du rendement. Ne pas appliquer après la levée de la feuille paniculaire.

Taux d'application

I. Taux faible : Pour supprimer les mauvaises herbes indiquées ci-dessous, effectuer une pulvérisation uniforme contenant 0,45 L/ha l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 et 420 e.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester dans au moins 100 L d'eau par hectare pour bien couvrir les mauvaises herbes.

Mauvaises herbes supprimées :

bardanette épineuse	lépidle dravier*	tabouret des champs
bardane	kochia ^Y à balais	tournesol (annuel)
canola (spontané)	chénopode blanc	vesce jargeau
gaillet gratteron (1-4 verticilles)	moutardes (sauf tanaïsie verte, des chiens et tanaïsie grise)	radis sauvage
mélilot	plantain	renouée liseron (1-4 feuilles)
lampourde glouteron	laitue épineuse	moutarde des champs
sagesse-des-chirurgiens	petite herbe à poux	
prêle des champs*	bourse-à-pasteur	
salsifis majeur		

II. Taux élevé : Pour supprimer les mauvaises herbes indiquées ci-dessus ainsi que celles indiquées ci-dessous, effectuer une pulvérisation uniforme contenant 0,6 L/ha d'herbicide l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 et 560 g e.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester dans au moins 100 L d'eau par hectare pour bien couvrir les mauvaises herbes.

Autres mauvaises herbes supprimées :

laitue bisannuelle*	galinsoga cilié	soude roulante
pissenlit ^Y	liseron des haies	renouée
oseille	renouée persicaire	erodium (1-8 feuilles)
patience	euphorbe érule*	tanaïsie
moutarde des chiens	chénopode glauque	sarrasin de Tartarie
liseron des champs*	amarante à racine rouge	lin spontané (1-12 cm)
lépidie des champs	mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles)	renouée liseron (1-4 feuilles)

Mauvaises herbes réprimées :

stellaire moyenne ^Y (jusqu'à 8 cm)	ortie royale (stade 2 à 6 feuilles)	laiteron des champs (vivace)*
chardon du Canada*	laiteron des champs (annuel)	

* Contrôle des parties érigées seulement.

^Y Rosettes de printemps.

^Y Y compris les biotypes résistants aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

NOTE : L'action de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 combinée avec l'herbicide 2,4-D Ester est influencée par la température. Une action optimale exige une culture active et une croissance des mauvaises herbes. La fourchette de température pour une action optimale est de 12 °C à 24 °C. Si les températures sont au-dessous de 8 °C ou au-dessus de 27 °C, l'action sera réduite. Un gel avant l'application (3 jours) ou peu après (3 jours) peut nuire à la suppression des mauvaises herbes et à la tolérance de la culture. La suppression des mauvaises herbes peut aussi être affectée par des conditions de stress, p. ex., sécheresse, chaleur ou froid, ou si les mauvaises herbes ont commencé à fleurir, ou si l'infestation est grave.

Instructions pour le mélange

Verser la quantité exacte de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 dans le réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la quantité exacte de l'herbicide 2,4-D LV 600 et continuer à agiter.

Intervalle pré-récolte/pacage (herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 + herbicide 2,4-D Ester LV600)

- Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
- Délai de récolte du fourrage ou de la coupe du foin : 30 jours après l'application.
- Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant d'être envoyé à l'abattoir.
- Délai avant récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE NUFARM FLUROXYPYR 180 + HERBICIDE 2,4-D ESTER LV600 + AUTRES HERBICIDES

Les mélanges des herbicides Nufarm Fluroxypyr 180 + 2,4-D Ester LV600 avec d'autres herbicides permettent la suppression de mauvaises herbes additionnelles. Pour connaître les produits pouvant être mélangés en réservoir avec les herbicides Nufarm Fluroxypyr 180 + 2,4-D Ester LV600 ainsi que les mauvaises herbes additionnelles, voir le tableau. Suivre toutes les mises en garde, les intervalles minimums avant récolte et les directives d'utilisation sur les étiquettes de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 et des produits d'association utilisés.

Mélanges en réservoir avec l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 (0,6 L/ha) + l'herbicide 2,4-D Ester LV600 (560 g e.a./ha) ou l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 (0,45 L/ha + Herbicide 2,4-D Ester (420 g e.a./ha)

Produits d'association	Cultures homologuées	Taux de l'herbicide	Taux de l'adjuvant	Autres mauvaises herbes
Achieve Liquide ^{†, †††}	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,5 L/ha	Turbocharge 0,5 L/100 L de volume de pulvérisation (0,5 % v/v)	sétaire verte folle avoine
L'herbicide mélange en réservoir Horizon	blé de printemps, blé dur	0,23 L/ha 0,29 L/ha	Score : 0,8 L/ha (0,8 % v/v) Score : 1,0 L/ha (1,0 % v/v)	folle avoine ^{††} (1-6 feuilles tige principale) sétaire verte (1-5 feuilles tige principale) et folle avoine ^{††}

Assert 300 SC	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,3 L/ha 1,6 L/ha	Se référer à l'étiquette de Assert 300 SC	folle avoine (stade 1-3 feuilles) folle avoine (stade 4 feuilles)
Puma 120 Super	blé de printemps, blé dur	385 mL/ha 770 mL/ha	Aucun requis	sétaire verte seulement sétaire verte, plus folle avoine et pied-de-coq
Everest ⁵ Solupak ⁶ 70 DF	blé de printemps, blé dur	43 g/ha	Se référer à l'étiquette de Everest Solupak 70 DF	sétaire verte folle avoine
Herbicide liquide Achieve SC ^{†, †††}	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,5 L/ha	Turbocharge 0,5 L/100 L de volume de pulvérisation (0,5 % v/v)	sétaire verte folle avoine

≠ Ne pas appliquer ce mélange en réservoir avant le stade 4 feuilles de la culture de céréales sinon elle pourrait subir des dommages temporaires. Ce mélange en réservoir peut causer des dommages temporaires à la culture. Toutefois, cela ne devrait pas nuire au rendement. Ce mélange en réservoir peut réduire la suppression de la folle avoine par rapport à l'utilisation des herbicide Achieve Liquide seuls.

≠ La suppression de la folle avoine peut être réduite lorsque mélangé en réservoir avec les herbicides Nufarm Fluroxypyr 180 +2,4-D Ester LV600.

≠ Le 2,4-D Ester peut être mélangé en réservoir à des taux allant jusqu'à un maximum de 560 g éa/ha avec cette combinaison de mélange en réservoir.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE NUFARM FLUROXYPYR 180 + HERBICIDE REFINE⁷ SG + HERBICIDE 2,4-D ESTER

Blé de printemps (sauf durum) et orge de printemps

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, y compris le gaillet gratteron, on peut mélanger en réservoir l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180, l'herbicide Refine SG et l'herbicide 2,4-D. Appliquer l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 à raison de 0,3 L/ha mélangé en réservoir avec Refine SG à 30 g/ha, l'herbicide 2,4-D Ester à 280 g a.e./ha (égal à 0,5 L/ha de 2,4-D Ester LV 600 ou 0,42 L/ha de 2,4-D Ester LV 700) et un surfactant non ionique (Agral 90, Ag-Surf ou Citowett Plus) à 2 L par 1000 L de solution pulvérisable. Utiliser un volume de pulvérisation de 100 L/ha. Apply en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont du stade de semis jusqu'au stade de 4 feuilles/verticilles, et lorsque le blé de printemps (sauf le durum) et l'orge de printemps sont du stade de 4 feuilles jusqu'au stade de la feuille paniculaire. **Ne pas appliquer sur des cultures avec contre-ensemencement de légumineuses.**

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées

Mauvaises herbes supprimées :

renouée annuelle (renouée scabre, renouée persicaire)	séneçon vulgaire	bourse-à-pasteur
neslie paniculée	ortie royale	tabouret des champs
stellaire moyenne (1-6 feuilles) ¹	kochia à balais ³	sarrasin de Tartarie
gaillet gratteron ²	chénopode blanc	colza spontané ⁴
spargoute des champs	crépis des toits	tournesol spontané
saponaire des vaches	amarante à racine rouge	renouée liseron ⁵
sagesse-des-chirurgiens	soude roulante	moutarde des champs

¹ Effectuer la pulvérisation avant que le couvert de la culture n'empêche une couverture complète des mauvaises herbes. La stellaire moyenne qui émerge après l'application ne sera pas supprimée.

² Sauf le gaillet gratteron résistant au groupe 2

³ Sauf le kochia à balais résistant au groupe 2

⁴ Le mélange en réservoir ne supprimera pas les variétés de canola tolérant à l'imazéthapyr (p ex. les variétés Clearfield ou autres variétés possédant le caractère Pursuit Smart)

⁵ Appliquer sur la renouée liseron en croissance active, du stade du cotylédon au stade de 5 feuilles. La suppression peut être réduite en cas de stress environnemental. Les plantes larges peuvent repousser après le traitement

Mauvaises herbes réprimées :

chardon des champs ⁶	laiteron ⁶
mauve à feuilles rondes (2-6 feuilles) ⁷	érodium cicutaire
matricaire inodore	linaire (jusqu'à 15 cm) ⁸

⁶ Appliquer lorsque la plupart des chardons sont émergés et en croissance active. Pour une meilleure suppression des parties épigées, appliquer avant le stade du bouton lorsque les chardons n'ont pas plus de 15 cm de hauteur et avant que le couvert de la culture n'empêche une couverture complète des mauvaises herbes. Les parties épigées des chardons qui émergent plus tard ne seront pas supprimées.

⁷ Appliquer sur la mauve à feuilles rondes en croissance active. Gardera la mauve rabougrie mais ne pourra peut-être pas réduire les populations dans leur ensemble.

⁸ Un programme de suppression de cette mauvaise herbe comprend l'application chimique et un travail du sol fréquent.

Instructions pour le mélange

Remplir le tiers du réservoir d'eau propre. Avec l'agitateur en marche, ajouter la quantité requise de Refine SG et poursuivre l'agitation pour au moins 5 minutes pour s'assurer que le Refine SG est complètement dissous. Une fois qu'il l'est, ajouter l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 en agitant continuellement. Ajouter l'herbicide 2,4-D Ester et le reste de l'eau. Ajouter ensuite l'adjuvant. Utiliser un volume de pulvérisation de 100 L/ha. Consulter l'étiquette du 2,4-D pour des directives d'application et des précautions d'utilisation additionnelles.

Intervalles pré-récolte/pacage

- Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
- Délai de récolte du fourrage ou de la coupe du foin : 30 jours après l'application.
- Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant d'être envoyé à l'abattage.
- Délai avant récolte de la culture mature traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE NUFARM FLUROXYPYR 180 + HERBICIDE MCPA LV500 OU HERBICIDE MCPA ESTER 600

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau qui suit), appliquer l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 à raison de 0,6 L/ha mélangé en réservoir à l'herbicide MCPA LV500 à 1,12 L/ha ou à l'herbicide MCPA Ester 600 à 0,93 L/ha. Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et lorsque le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps sont au stade 3 feuilles jusqu'à l'émergence de la feuille paniculaire. Une application avant le stade 3 feuilles du blé et de l'orge peut entraîner une torsion grave des feuilles et de la tige, ainsi que des déformités de la tête pouvant réduire jusqu'à 10 % du rendement. Ne pas appliquer après la levée de la feuille paniculaire. Ne pas appliquer sur des céréales avec contre-ensemencement de légumineuses.

Instructions pour le mélange

Ajouter la bonne quantité d'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 au réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la bonne quantité d'herbicide MCPA LV500 ou d'herbicide MCPA Ester 600 et poursuivre l'agitation.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par le mélange en réservoir des herbicides Nufarm Fluroxypyr 180 + MCPA LV500 ou MCPA Ester 600

Mauvaises herbes supprimées:

petite bardane	ortie royale (2-6 feuilles)	petite herbe à poux
canola spontané	kochia à balais ⁼	bourse-à-pasteur
gaillet gratteron (1-4 verticilles)	chénopode blanc	tabouret des champs
lampourde gloutron	moutarde (sauf des chiens et tanaïsie verte)	tournesol, annuel
lin spontané (1-12 cm)	amarante à racine rouge (1-4 feuilles)	vesce
sagesse-des-chirurgiens	laitue scariole	radis sauvage

Mauvaises herbes réprimées :

renouée scabre	renouée liseron (1-4 feuilles)
érodium cicutaire(1-8 feuilles)	

⁼ Y compris les biotypes résistant aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

Intervalles pré-récolte/pacage (herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 + Herbicide MCPA LV500 ou Herbicide MCPA Ester 600)

- Délai avant le pacage ou la coupe du foin : 7 jours après l'application.
- Délai avant récolte de la culture mature traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE NUFARM FLUROXYPYR 180 + HERBICIDE MCPA LV500 ou HERBICIDE MCPA ESTER 600 + AUTRES HERBICIDES

Les mélanges en réservoir de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 + l'herbicide MCPA LV500 ou l'herbicide MCPA Ester 600 avec d'autres herbicides permettent de supprimer des mauvaises herbes additionnelles. Pour la liste des produits qui peuvent être mélangés en réservoir avec l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 + l'herbicide MCPA LV500 ou l'herbicide MCPA Ester 600 et les mauvaises herbes additionnelles supprimées, voir le tableau qui suit. Suivre toutes les mises en garde, les intervalles minimums avant la

récolte et les modes d'emploi (y compris les périodes d'application) sur les étiquettes de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 et des produits d'association.

Mélanges en réservoir avec l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 (0,6 L/ha) + l'herbicide MCPA LV500 (1,12 L/ha) ou l'herbicide MCPA Ester 600 (0,93 L/ha)

Produits d'association	Cultures homologuées	Taux de l'herbicide	Taux de l'adjuvant	Autres mauvaises herbes
Achieve Liquide [¶]	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,5 L/ha	Turbocharge 0,5 L/ha (0,5 % v/v)	sétaire verte folle avoine
Herbicide mélangé en réservoir Horizon	blé de printemps, blé dur	0,23 L	Score 0,8 L/ha (0,8 % v/v)	folle avoine
Assert 300 SC	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,3 L 1,6 L	Se référer à l'étiquette du Assert 300SC	folle avoine (1-3 feuilles) folle avoine (4 feuilles)
Puma 120 Super	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,77 L	Aucun requis	folle avoine

[¶]Le MCPA Ester peut être mélangé en réservoir à des taux allant jusqu'à un maximum de 560 g éa/ha avec cette combinaison de mélange en réservoir.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR – HERBICIDE NUFARM FLUROXYPYR 180 + HERBICIDE REFINE SG

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau qui suit), on peut mélanger en réservoir l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 et l'herbicide Refine SG. Appliquer en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active, avec les meilleurs résultats lorsque celles-ci ont moins de 10 cm de hauteur. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Il est essentiel de couvrir entièrement les mauvaises herbes visées. On peut appliquer le mélange en réservoir sur le blé de printemps en croissance active, y compris le durum, et sur l'orge de printemps au stade de 2 feuilles jusqu'à celui de la feuille paniculaire, avant l'apparition de la tête. Le mélange en réservoir de l'herbicide Refine SG et de l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 permet de supprimer le gaillet gratteron tolérant au groupe 2 à 0,4 L/ha et le kochia à balais à 0,6 L/ha. **Ne pas appliquer sur des cultures avec contre-ensemencement de légumineuses ou de graminées.**

Taux d'application

Pour supprimer les mauvaises herbes suivantes, effectuer une pulvérisation uniforme contenant entre 0,4 et 0,8 L/ha d'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 et 30 g/ha d'herbicide Refine SG et 2 litres par 1000 L de solution pulvérisable de surfactant non ionique (Agral 90, Ag-surf ou Citowett Plus) avec un volume de pulvérisation de 100 L/ha.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées

Mauvaises herbes supprimées à 0,4 L/ha d'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 et 30 g/ha d'herbicide Refine SG :

renouée annuelle (renouée scabre, renouée persicaire)	séneçon vulgaire ortie royale	bourse-à-pasteur tabouret des champs
neslie paniculée	kochia à balais ²	sarrasin de Tartarie
stellaire moyenne (1-6 feuilles) ¹	chénopode blanc crépis des toits	colza spontané ³ tournesol spontané
gaillet gratteron (1-4 verticilles)	amarante à racine rouge	renouée liseron ⁴
spargoute des champs	soude roulante	moutarde des champs
saponaire des vaches		
sagesse-des-chirurgiens		

¹ Appliquer avant que le couvert n'empêche une couverture complète des mauvaises herbes. La stellaire moyenne qui émerge après l'application ne sera pas supprimée.

² Sauf le kochia à balais résistant au groupe 2

⁴ Le mélange en réservoir ne supprimera pas les variétés de canola tolérant à l'imazethapyr (p ex. les variétés Clearfield ou autres variétés possédant le caractère Pursuit Smart)

⁴ Appliquer sur la renouée liseron en croissance active, du stade du cotylédon au stade de 5 feuilles. La suppression peut être réduite en cas de stress environnemental. Les plantes larges peuvent repousser après le traitement

Mauvaises herbes supprimées à 0,4 L/ha d'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 et 30 g/ha d'herbicide Refine SG :

chardon des champs ⁵	laiteron ⁵
mauve à feuilles rondes (2-6 feuilles) ⁶	érodium cicutaire
matricaire inodore	linaire (jusqu'à 15 cm) ⁷

⁵ Appliquer lorsque la plupart des chardons sont émergés et en croissance active. Pour une meilleure suppression des parties érigées, appliquer avant le stade du bouton lorsque les chardons n'ont pas plus de 15 cm de hauteur et avant que le couvert de la culture n'empêche une couverture complète des mauvaises herbes. Les parties érigées des chardons qui émergent plus tard ne seront pas supprimées.

⁵ Appliquer sur la mauve à feuilles rondes en croissance active. Gardera la mauve rabougri mais ne pourra peut-être pas réduire les populations dans leur ensemble.

⁷ Un programme de suppression de cette mauvaise herbe comprend l'application chimique et un travail du sol fréquent.

Mauvaises herbes additionnelles supprimées à 0,6 L/ha d'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 et 30 g/ha d'herbicide Refine SG

kochia à balais (y compris les biotypes résistant au groupe 2)

lin spontané (1-12 cm)

Mauvaises herbes additionnelles supprimées et réprimées à 0,8 L/ha d'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 et 30 g/ha d'herbicide Refine SG

Mauvaises herbes supprimées

mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles)

Mauvaises herbes réprimées

stellaire moyenne (y compris les biotypes résistant au groupe 2)

Instructions pour le mélange

Remplir le tiers du réservoir d'eau propre. Avec l'agitateur en marche, ajouter la quantité requise de Refine SG et poursuivre l'agitation pour au moins 5 minutes pour s'assurer que le Refine SG est complètement dissous. Ajouter la quantité requise d'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 avec une agitation réduite. Ajouter le reste de l'eau, puis l'adjuvant. Utiliser un volume de pulvérisation de 100 L/ha.

Intervalles pré-récolte/pacage

- Délai avant le pacage ou la coupe du foin : 7 jours après l'application.
- Délai avant récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER LE PRODUIT POUR CERTAINES APPLICATIONS SPÉCIALES : Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les utilisations décrites ci-dessous n'a pas été rédigé par Nufarm Agriculture Inc. et a été accepté aux fins d'homologation par Santé Canada en vertu du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Nufarm Agriculture Inc. ne fait aucune assertion ni ne donne aucune garantie en ce qui concerne les allégations sur la performance (efficacité) ou la tolérance des cultures (phytotoxicité), ou les deux, lorsque ce produit est utilisé pour les cultures indiquées sur la présente étiquette.

Par conséquent, l'acheteur et l'utilisateur assument toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation ou les utilisations figurant sur cette étiquette et acceptent de tenir Nufarm Agriculture Inc. à couvert de toute réclamation relative à l'efficacité ou à la phytotoxicité, ou aux deux.

MODE D'EMPLOI

FÉTUQUE ÉLEVÉE ÉTABLIE ET SEMIS CULTIVÉS POUR LES SEMENCES : Effectuer une application par année (application terrestre seulement) pour supprimer les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette. Appliquer entre le stade 4 feuilles et l'émergence de la feuille paniculaire dans au moins 100 L d'eau/ha. Ne pas effectuer la récolte du fourrage ni la coupe du foin.

Taux d'application (appliquer en tant que mélange en réservoir seulement) : L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 : 0,6 L/ha ; Herbicide 2,4-D Ester : 560 g e.a./ha

POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE DANS LES FOURRAGES EN SEMIS OU ÉTABLIS, CULTIVÉS POUR LES SEMENCES DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT :

Fétuque rouge traçante
Agropyre intermédiaire
Agropyre à crête
Brome des prés
Brome inerme
Phléole

Effectuer une application par année en volume de pulvérisation de 100 à 200 L/ha pour supprimer les mauvaises herbes figurant sur l'étiquette sur les fourrages en semis (de 4 feuilles à feuille paniculaire) ou les fourrages établis. L'application doit être effectuée en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de 2 à 4 feuilles. N'appliquer que par pulvérisation générale au moyen d'un pulvérisateur hydraulique au sol.

Taux d'application (appliquer en tant que mélange en réservoir seulement) : L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 : 0.6 L/ha ; herbicide 2,4-D Ester : 560 g e.a./ha

Ne pas récolter le fourrage ni couper le foin pour l'utiliser comme fourrage.
Délai avant récolte : 60 jours après l'application.

Consulter l'étiquette principale de L'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 et celle de l'herbicide 2,4-D Ester avant l'utilisation pour obtenir des détails et des instructions supplémentaires, notamment sur les délais à respecter avant la récolte.

LIRE LES RESTRICTIONS CONCERNANT LA ROTATION DES CULTURES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE COMPLÈTE AVANT D'UTILISER CE PRODUIT.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à Nufarm l'herbicide Fluroxypyr 180, herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Nufarm Fluroxypyr 180 ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Nufarm Agriculture Inc au 1-800-868-5444 ou à www.nufarm.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

TMMarque de commerce de Dow AgroSciences LLC

¹Achieve est une marque déposée de Syngenta

²Horizon est une marque déposée de Syngenta

³Assert est une marque déposée de Nufarm

⁴Puma est une marque déposée de Bayer

⁵Everest est une marque de commerce de Bayer Corp., utilisée sous licence par Bayer

⁶Solupak est une marque de commerce de Bayer.

⁷Refine est une marque de commerce de E.I. DuPont de Nemours & Co.